

Budget Primitif 2024

Budget Collecte et valorisation des Déchets

M57

**Numéro SIRET :
243100518 00212**

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	
B - Modalités de vote du budget	1
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	2
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	3
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	4

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	5
B1 - Présentation des AP votées	6
B2 - Présentation des AE votées	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	7
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	10
D1 - Balance générale - Dépenses	12
D2 - Balance générale - Recettes	14

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	20
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	22
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	24
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	27
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	30

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	32
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	37
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	39

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	41
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	42
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	43
B3.1 - Etat des provisions constituées	44
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	46
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	47
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	48
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	52
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	53
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	54
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	56
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	58
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 2 %
- Investissement : 5.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	16 110 073,00	16 110 073,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		16 110 073,00	16 110 073,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	118 449 612,00	118 449 612,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		118 449 612,00	118 449 612,00
TOTAL DU BUDGET (4)		134 559 685,00	134 559 685,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
DE001E17	Collecte des déchets 2022-2026	20, 21, 23	5 468 000,00
DE005E08	Prospective déchets 22-26	20, 21	1 054 000,00
DE003E13	Traitement et Collecte 22-26	21, 23	-62 000,00
TOTAL			6 460 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	6 460 000,00
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	725 000,00	0,00	1 535 000,00	1 535 000,00	1 535 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	6 685 000,00	0,00	10 045 000,00	10 045 000,00	10 045 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 103 000,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	2 955 000,00
Total des dépenses d'équipement		9 513 000,00	0,00	14 635 000,00	14 635 000,00	14 635 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	704 769,00	0,00	681 073,00	681 073,00	681 073,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses financières		704 769,00	0,00	691 073,00	691 073,00	691 073,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 217 769,00	0,00	15 326 073,00	15 326 073,00	15 326 073,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 500 000,00		584 000,00	584 000,00	584 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	555 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 055 000,00		784 000,00	784 000,00	784 000,00

TOTAL	12 272 769,00	0,00	16 110 073,00	16 110 073,00	16 110 073,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 110 073,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	73 000,00	0,00	426 782,00	426 782,00	426 782,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 347 471,00	0,00	7 141 706,00	7 141 706,00	7 141 706,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 420 471,00	0,00	7 568 488,00	7 568 488,00	7 568 488,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	955 713,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		955 713,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 376 184,00	0,00	7 568 488,00	7 568 488,00	7 568 488,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	8 341 585,00		8 341 585,00	8 341 585,00	8 341 585,00
041	Opérations patrimoniales (10)	555 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 896 585,00		8 541 585,00	8 541 585,00	8 541 585,00

TOTAL	12 272 769,00	0,00	16 110 073,00	16 110 073,00	16 110 073,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 110 073,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	7 757 585,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	19 804 400,00	0,00	20 052 550,00	20 052 550,00	20 052 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	40 109 988,00	0,00	38 501 600,00	38 501 600,00	38 501 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	42 946 600,00	0,00	51 449 600,00	51 449 600,00	51 449 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		102 860 988,00	0,00	110 003 750,00	110 003 750,00	110 003 750,00
66	Charges financières	121 827,00	0,00	101 277,00	101 277,00	101 277,00
67	Charges spécifiques (3)	7 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		102 989 815,00	0,00	110 108 027,00	110 108 027,00	110 108 027,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 341 585,00		8 341 585,00	8 341 585,00	8 341 585,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 341 585,00		8 341 585,00	8 341 585,00	8 341 585,00

TOTAL	111 331 400,00	0,00	118 449 612,00	118 449 612,00	118 449 612,00
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	118 449 612,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 810 400,00	0,00	3 538 000,00	3 538 000,00	3 538 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	102 282 000,00	0,00	108 943 000,00	108 943 000,00	108 943 000,00
74	Dotations et participations (3)	4 657 000,00	0,00	5 292 612,00	5 292 612,00	5 292 612,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes de gestion courante		109 829 400,00	0,00	117 863 612,00	117 863 612,00	117 863 612,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		109 831 400,00	0,00	117 865 612,00	117 865 612,00	117 865 612,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 500 000,00	0,00	584 000,00	584 000,00	584 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 500 000,00	0,00	584 000,00	584 000,00	584 000,00

TOTAL	111 331 400,00	0,00	118 449 612,00	118 449 612,00	118 449 612,00
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	118 449 612,00
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	7 757 585,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	584 000,00	584 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	681 073,00	0,00	681 073,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 535 000,00	0,00	1 535 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	100 000,00	0,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	10 045 000,00	200 000,00	10 245 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 955 000,00	0,00	2 955 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	10 000,00	0,00	10 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		15 326 073,00	784 000,00	16 110 073,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 110 073,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	20 052 550,00		20 052 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	38 501 600,00		38 501 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	51 449 600,00	0,00	51 449 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	101 277,00	0,00	101 277,00
67	Charges spécifiques (9)	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	8 341 585,00	8 341 585,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		110 108 027,00	8 341 585,00	118 449 612,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	118 449 612,00
--	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	426 782,00	0,00	426 782,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 141 706,00	0,00	7 141 706,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	200 000,00	200 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 341 585,00	8 341 585,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		7 568 488,00	8 541 585,00	16 110 073,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 110 073,00
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	40 000,00		40 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 538 000,00		3 538 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	108 943 000,00		108 943 000,00
74	Dotations et participations (8)	5 292 612,00		5 292 612,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	50 000,00	0,00	50 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	2 000,00	584 000,00	586 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		117 865 612,00	584 000,00	118 449 612,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	118 449 612,00
--	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 272 769,00	0,00	6 460 000,00	16 110 073,00	16 110 073,00	14 535 000,00	1 575 073,00	16 110 073,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	725 000,00	0,00	2 851 000,00	1 535 000,00	1 535 000,00	1 535 000,00	0,00	1 535 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	6 685 000,00	0,00	502 974,00	10 045 000,00	10 045 000,00	10 045 000,00	0,00	10 045 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 103 000,00	0,00	3 106 026,00	2 955 000,00	2 955 000,00	2 955 000,00	0,00	2 955 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 513 000,00	0,00	6 460 000,00	14 635 000,00	14 635 000,00	14 535 000,00	100 000,00	14 635 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	704 769,00	0,00		681 073,00	681 073,00		681 073,00	681 073,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		704 769,00	0,00	0,00	691 073,00	691 073,00	0,00	691 073,00	691 073,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		10 217 769,00	0,00	6 460 000,00	15 326 073,00	15 326 073,00	14 535 000,00	791 073,00	15 326 073,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 500 000,00			584 000,00	584 000,00		584 000,00	584 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	555 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre		2 055 000,00			784 000,00	784 000,00		784 000,00	784 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	16 110 073,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		12 272 769,00	0,00	16 110 073,00	16 110 073,00	16 110 073,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	73 000,00	0,00	426 782,00	426 782,00	426 782,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 347 471,00	0,00	7 141 706,00	7 141 706,00	7 141 706,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 420 471,00	0,00	7 568 488,00	7 568 488,00	7 568 488,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	955 713,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		955 713,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 376 184,00	0,00	7 568 488,00	7 568 488,00	7 568 488,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	8 341 585,00		8 341 585,00	8 341 585,00	8 341 585,00
041	Opérations patrimoniales (6)	555 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre		8 896 585,00		8 541 585,00	8 541 585,00	8 541 585,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	16 110 073,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 272 769,00	0,00	6 460 000,00	16 110 073,00	16 110 073,00	14 535 000,00	1 575 073,00	16 110 073,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	725 000,00	0,00	2 851 000,00	1 535 000,00	1 535 000,00	1 535 000,00	0,00	1 535 000,00
2031	Frais d'études	375 000,00	0,00		465 000,00	465 000,00	465 000,00	0,00	465 000,00
2051	Concessions, droits similaires	350 000,00	0,00		1 070 000,00	1 070 000,00	1 070 000,00	0,00	1 070 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	6 685 000,00	0,00	502 974,00	10 045 000,00	10 045 000,00	10 045 000,00	0,00	10 045 000,00
21351	Bâtiments publics	425 000,00	0,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00
2152	Installations de voirie	140 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00
215731	Matériel roulant	2 400 000,00	0,00		4 020 000,00	4 020 000,00	4 020 000,00	0,00	4 020 000,00
21578	Autre matériel technique	286 000,00	0,00		592 000,00	592 000,00	592 000,00	0,00	592 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	2 840 000,00	0,00		3 839 000,00	3 839 000,00	3 839 000,00	0,00	3 839 000,00
21828	Autres matériels de transport	550 000,00	0,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00	0,00	900 000,00
21838	Autre matériel informatique	30 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 103 000,00	0,00	3 106 026,00	2 955 000,00	2 955 000,00	2 955 000,00	0,00	2 955 000,00
2313	Constructions	1 700 000,00	0,00		2 750 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00	0,00	2 750 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	403 000,00	0,00		205 000,00	205 000,00	205 000,00	0,00	205 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 513 000,00	0,00	6 460 000,00	14 635 000,00	14 635 000,00	14 535 000,00	100 000,00	14 635 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	704 769,00	0,00		681 073,00	681 073,00		681 073,00	681 073,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
168758	Dettes - Autres groupements	704 769,00	0,00		681 073,00	681 073,00		681 073,00	681 073,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		704 769,00	0,00	0,00	691 073,00	691 073,00	0,00	691 073,00	691 073,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		10 217 769,00	0,00	6 460 000,00	15 326 073,00	15 326 073,00	14 535 000,00	791 073,00	15 326 073,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 500 000,00			584 000,00	584 000,00		584 000,00	584 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 500 000,00			584 000,00	584 000,00		584 000,00	584 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 000,00			8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
13913	Subv. transf. Départements	995 000,00			56 000,00	56 000,00		56 000,00	56 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	99 000,00			120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
13938	Autres fonds équip. transférables	401 000,00			400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	555 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	555 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre		2 055 000,00			784 000,00	784 000,00		784 000,00	784 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 272 769,00	0,00	16 110 073,00	16 110 073,00	16 110 073,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	73 000,00	0,00	426 782,00	426 782,00	426 782,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	73 000,00	0,00	257 982,00	257 982,00	257 982,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00	168 800,00	168 800,00	168 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 347 471,00	0,00	7 141 706,00	7 141 706,00	7 141 706,00
1641	Emprunts en euros	2 347 471,00	0,00	7 141 706,00	7 141 706,00	7 141 706,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 420 471,00	0,00	7 568 488,00	7 568 488,00	7 568 488,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	955 713,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	955 713,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		955 713,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 376 184,00	0,00	7 568 488,00	7 568 488,00	7 568 488,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 341 585,00		8 341 585,00	8 341 585,00	8 341 585,00
28031	Frais d'études	360 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
28033	Frais d'insertion	589,00		500,00	500,00	500,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	75,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 092 691,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7,00		15,00	15,00	15,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
281318	Autres bâtiments publics	6 524,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
281351	Bâtiments publics	367 807,65		500 000,00	500 000,00	500 000,00
28138	Autres constructions	352 410,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
281533	Réseaux câblés	23 261,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281538	Autres réseaux	98 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
281561	Matériel roulant	1 340,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	650,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
2815731	Matériel roulant	2 650 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	369 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
281578	Autre matériel technique	256 300,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	2 697 237,07		3 270 070,00	3 270 070,00	3 270 070,00
281828	Autres matériels de transport	44 650,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
281838	Autre matériel informatique	5 970,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
28188	Autres immo. corporelles	15 073,28		26 000,00	26 000,00	26 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	555 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
2031	Frais d'études	555 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre		8 896 585,00		8 541 585,00	8 541 585,00	8 541 585,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		111 331 400,00	0,00	0,00	118 449 612,00	118 449 612,00	0,00	118 449 612,00	118 449 612,00
011	Charges à caractère général (3)	19 804 400,00	0,00	0,00	20 052 550,00	20 052 550,00	0,00	20 052 550,00	20 052 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	40 109 988,00	0,00		38 501 600,00	38 501 600,00		38 501 600,00	38 501 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	42 946 600,00	0,00	0,00	51 449 600,00	51 449 600,00	0,00	51 449 600,00	51 449 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		102 860 988,00	0,00	0,00	110 003 750,00	110 003 750,00	0,00	110 003 750,00	110 003 750,00
66	Charges financières	121 827,00	0,00		101 277,00	101 277,00		101 277,00	101 277,00
67	Charges spécifiques (3)	7 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		128 827,00	0,00	0,00	104 277,00	104 277,00		104 277,00	104 277,00
Total des dépenses réelles		102 989 815,00	0,00	0,00	110 108 027,00	110 108 027,00	0,00	110 108 027,00	110 108 027,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	8 341 585,00			8 341 585,00	8 341 585,00		8 341 585,00	8 341 585,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 341 585,00			8 341 585,00	8 341 585,00		8 341 585,00	8 341 585,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	118 449 612,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		111 331 400,00	0,00	118 449 612,00	118 449 612,00	118 449 612,00
013	Atténuations de charges (2)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 810 400,00	0,00	3 538 000,00	3 538 000,00	3 538 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	102 282 000,00	0,00	108 943 000,00	108 943 000,00	108 943 000,00
74	Dotations et participations (2)	4 657 000,00	0,00	5 292 612,00	5 292 612,00	5 292 612,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes de gestion des services		109 829 400,00	0,00	117 863 612,00	117 863 612,00	117 863 612,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes réelles		109 831 400,00	0,00	117 865 612,00	117 865 612,00	117 865 612,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 500 000,00	0,00	584 000,00	584 000,00	584 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 500 000,00	0,00	584 000,00	584 000,00	584 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	118 449 612,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		111 331 400,00	0,00	0,00	118 449 612,00	118 449 612,00	0,00	118 449 612,00	118 449 612,00
011	Charges à caractère général (4)	19 804 400,00	0,00	0,00	20 052 550,00	20 052 550,00	0,00	20 052 550,00	20 052 550,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	0,00		47 500,00	47 500,00	0,00	47 500,00	47 500,00
60612	Energie - Electricité	343 000,00	0,00		450 000,00	450 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	85 500,00	0,00		78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00
60631	Fournitures d'entretien	44 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	333 500,00	0,00		230 500,00	230 500,00	0,00	230 500,00	230 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	2 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	9 118 600,00	0,00		10 302 700,00	10 302 700,00	0,00	10 302 700,00	10 302 700,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
61358	Autres	1 337 800,00	0,00		1 686 500,00	1 686 500,00	0,00	1 686 500,00	1 686 500,00
61521	Entretien terrains	17 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	95 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	223 000,00	0,00		325 000,00	325 000,00	0,00	325 000,00	325 000,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	128 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00	0,00	128 000,00	128 000,00
6188	Autres frais divers	575 000,00	0,00		940 000,00	940 000,00	0,00	940 000,00	940 000,00
6231	Annonces et insertions	32 500,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
6234	Réceptions	23 500,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
6238	Divers	1 293 300,00	0,00		441 900,00	441 900,00	0,00	441 900,00	441 900,00
6248	Divers	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6251	Voyages, déplacements et missions	22 100,00	0,00		22 100,00	22 100,00	0,00	22 100,00	22 100,00
6255	Frais de déménagement	1 300,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6262	Frais de télécommunications	49 000,00	0,00		49 000,00	49 000,00	0,00	49 000,00	49 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		750,00	750,00	0,00	750,00	750,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	270 000,00	0,00		280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	5 448 000,00	0,00		4 499 000,00	4 499 000,00	0,00	4 499 000,00	4 499 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
63512	Taxes foncières	145 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	40 109 988,00	0,00		38 501 600,00	38 501 600,00		38 501 600,00	38 501 600,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	4 929 000,00	0,00		4 463 000,00	4 463 000,00		4 463 000,00	4 463 000,00
6331	Versement mobilité	372 706,00	0,00		356 516,36	356 516,36		356 516,36	356 516,36
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	93 168,00	0,00		89 119,94	89 119,94		89 119,94	89 119,94
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	177 022,00	0,00		178 213,08	178 213,08		178 213,08	178 213,08
64111	Rémunération principale titulaires	16 215 447,00	0,00		15 119 670,55	15 119 670,55		15 119 670,55	15 119 670,55
64112	SFT, indemnité de résidence	221 780,00	0,00		193 974,78	193 974,78		193 974,78	193 974,78
64113	NBI	97 928,00	0,00		95 413,57	95 413,57		95 413,57	95 413,57
64118	Autres indemnités	5 363 618,00	0,00		5 745 942,83	5 745 942,83		5 745 942,83	5 745 942,83
64131	Rémunérations	2 449 396,00	0,00		2 453 455,92	2 453 455,92		2 453 455,92	2 453 455,92
64132	SFT, indemnité de résidence	21 800,00	0,00		29 642,67	29 642,67		29 642,67	29 642,67
64138	Primes et autres indemnités	555 774,00	0,00		589 940,08	589 940,08		589 940,08	589 940,08
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	17 799,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 209 915,00	0,00		3 190 102,08	3 190 102,08		3 190 102,08	3 190 102,08
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 250 660,00	0,00		4 939 358,34	4 939 358,34		4 939 358,34	4 939 358,34
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	121 971,00	0,00		120 276,98	120 276,98		120 276,98	120 276,98
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	261 520,00	0,00		254 907,71	254 907,71		254 907,71	254 907,71
6475	Médecine du travail, pharmacie	110 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00
6488	Autres	640 484,00	0,00		567 065,11	567 065,11		567 065,11	567 065,11
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	42 946 600,00	0,00	0,00	51 449 600,00	51 449 600,00	0,00	51 449 600,00	51 449 600,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6542	Créances éteintes	2 600,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
6561	Organismes de regroupement	42 700 000,00	0,00		51 288 000,00	51 288 000,00	0,00	51 288 000,00	51 288 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	200 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00
65888	Autres	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		102 860 988,00	0,00	0,00	110 003 750,00	110 003 750,00	0,00	110 003 750,00	110 003 750,00
66	Charges financières	121 827,00	0,00		101 277,00	101 277,00		101 277,00	101 277,00
661133	Remb. Int. emprunt transf. établ. rattac	121 827,00	0,00		101 277,00	101 277,00		101 277,00	101 277,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
67	Charges spécifiques (4)	7 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		128 827,00	0,00	0,00	104 277,00	104 277,00		104 277,00	104 277,00
Total des dépenses réelles		102 989 815,00	0,00	0,00	110 108 027,00	110 108 027,00	0,00	110 108 027,00	110 108 027,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 341 585,00			8 341 585,00	8 341 585,00		8 341 585,00	8 341 585,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	8 341 585,00			8 341 585,00	8 341 585,00		8 341 585,00	8 341 585,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 341 585,00			8 341 585,00	8 341 585,00		8 341 585,00	8 341 585,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		111 331 400,00	0,00	118 449 612,00	118 449 612,00	118 449 612,00
013	Atténuations de charges (3)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 810 400,00	0,00	3 538 000,00	3 538 000,00	3 538 000,00
70323	Red. occupation dom. public	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	745 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
70688	Autres prestations de services	82 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 820 000,00	0,00	2 675 000,00	2 675 000,00	2 675 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	102 282 000,00	0,00	108 943 000,00	108 943 000,00	108 943 000,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	102 282 000,00	0,00	108 943 000,00	108 943 000,00	108 943 000,00
74	Dotations et participations (3)	4 657 000,00	0,00	5 292 612,00	5 292 612,00	5 292 612,00
74788	Autres	4 657 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	5 292 612,00	5 292 612,00	5 292 612,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
75888	Autres	40 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes de gestion des services		109 829 400,00	0,00	117 863 612,00	117 863 612,00	117 863 612,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		109 831 400,00	0,00	117 865 612,00	117 865 612,00	117 865 612,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 500 000,00		584 000,00	584 000,00	584 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 500 000,00		584 000,00	584 000,00	584 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 500 000,00		584 000,00	584 000,00	584 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	7 453 568,00	4 007 296,00	782 350,00	101 277,00	681 073,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	7 453 568,00	4 007 296,00	782 350,00	101 277,00	681 073,00
BUDGET PRINCIPAL	7 453 568,00	4 007 296,00	782 350,00	101 277,00	681 073,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		0.00
	Catégories de biens amortis		
L	Frais d'études, d'élaboration et de modification des documents d'urbanisme (202)	5	29/11/2018
L	Frais d'études et de recherches (2031/2032)	5	29/11/2018
L	Frais annonces et insertions (2033)	5	29/11/2018
L	Brevets (2051)	2	29/11/2018
L	Logiciels et licences (2051)	5	29/11/2018
L	Autres immobilisations incorporelles (208x)	5	29/11/2018
L	Plantation d'arbres et d'arbustes (2121/21721)	10	29/11/2018
L	Construction de bâtiments et locaux (2131/21731/21328/217328//2138/21738/2141/21741/2148/21748)	30	29/11/2018
L	Construction d'immeuble de rapport (21321//217321/2142/21742/2143)	30	29/11/2018
L	Installations générales, agencements et aménagements de constructions (2135/2145/21735/21745)	15	29/11/2018
L	Réseaux divers (galeries techniques diverses - 2153/21753, voies navigables) (2154/21754)	30	29/11/2018
L	Matériels et outillages techniques (2156x/2157x/2158/21757/21758)	10	29/11/2018
L	Installation, agencements, aménagement d'immobilisations corporelles (2181/21781)	5	29/11/2018
L	Matériel de transport (véhicules de tourisme, cyclomoteurs, motos, vélos) (2182x/21782x)	5	29/11/2018
L	Matériel de transport (véhicules techniques) (2182x/21782x)	7	29/11/2018
L	Matériel informatique (2183x/21783x)	5	29/11/2018
L	Matériel de bureau et mobilier (2184x/21784x)	5	29/11/2018
L	Mobilier urbain(2184x/21784x)	5	29/11/2018
L	Matériel de téléphonie (2185/21785)	5	29/11/2018
L	Autres immobilisations corporelles (2188/2186/21788/21786)	5	29/11/2018
L	Autres immobilisations corporelles - Equipements de cuisine (2188)	10	29/11/2018
L	Subv. Equip. Versées – Biens mobiliers, matériel et études (204)	5	29/11/2018
L	Subv. Equip. Versées – Biens Immobiliers ou installations (204)	30	29/11/2018
L	Subv. Equip. Versées – Projets d'Infrastructures d'intérêt national (204)	40	29/11/2018
L	Subv. Equip. Versées – Autres (204)	5	29/11/2018
L	Dépenses ultérieures (21612/21622)	10	03/03/2021
L	Biens transférés ou mis à disposition – Immob. Corporelles et incorporelles (chap 20/218x)	5	03/03/2021
L	Terrains et gisement (biens transférés ou MAD) (2114/21714)	10	03/03/2021
L	Biens transférés ou mis à disposition – Installations, mat et outillage tech (2157x/2158/21757x)	10	03/03/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		6 106,54	6 106,54	0,00	6 106,54
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		6 106,54	6 106,54	0,00	6 106,54
Prov. pour dépréciation de créances irrécouvrables (DEC20-0195 ajustée DEL-23-0856)	0,00	29/05/2020	6 106,54	6 106,54	0,00	6 106,54
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		6 106,54	6 106,54	0,00	6 106,54
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		6 106,54	6 106,54	0,00	6 106,54

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	168 000,00	168 800,00	168 800,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	331 132,00	257 982,00	257 982,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					499 132,00	426 782,00	426 782,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					499 132,00	426 782,00	426 782,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					331 132,00	257 982,00	257 982,00
2021	Etude sur la tarification incitative	ADEME	4	X	66 500,00	39 900,00	39 900,00
2021	Etude sur la tarification incitative	REGION OCCITANIE	4	A	66 500,00	19 950,00	19 950,00
2022	Acquisition d'un engin brasseur pour le compostage	REGION OCCITANIE	2	A	11 566,00	11 566,00	11 566,00
2023	Déploiement du compostage en pieds d'immeubles et jardins publics	ADEME	2	A	175 000,00	175 000,00	175 000,00
2023	Acquisition d'un engin brasseur pour le compostage	ADEME	2	A	11 566,00	11 566,00	11 566,00
Engagements reçus des entreprises					168 000,00	168 800,00	168 800,00
2024	Remboursement pour la mise en place de colonnes enterrées: ordures ménagères	PROMOTEURS	1	A	84 000,00	84 400,00	84 400,00
2024	Remboursement pour la mise en place de colonnes enterrées : collecte sélective et verre	PROMOTEURS	1	A	84 000,00	84 400,00	84 400,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		40,00	0,00	40,00	34,00	3,00	37,00
Adjoints administratifs territ.	C	27,00	0,00	27,00	26,00	0,00	26,00
Attaches territoriaux	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Redacteurs territoriaux	B	9,00	0,00	9,00	4,00	3,00	7,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		689,00	0,00	689,00	604,00	2,00	606,00
Adjoints techniques territoriaux	C	592,00	0,00	592,00	518,00	0,00	518,00
Agents de maîtrise territoriaux	C	64,00	0,00	64,00	61,00	0,00	61,00
Ingenieurs en chef territoriaux	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingenieurs territoriaux	A	13,00	0,00	13,00	8,00	1,00	9,00
Techniciens territoriaux	B	18,00	0,00	18,00	16,00	0,00	16,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		729,00	0,00	729,00	638,00	5,00	643,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingenieurs en chef territoriaux	A	TECH	862	0,00	332-8-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	646	0,00	332-8-2°	CDI
Redacteurs territoriaux	B	ADM	386	0,00	332-14	CDI
Redacteurs territoriaux	B	ADM	400	0,00	332-14	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	367	0,00	332-23-2°	CDD
Attaches territoriaux	A	ADM	469	0,00	332-23-1°	CDD
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	672	0,00	332-13	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	386	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles de l'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
DECOSET	01/01/2009	Contributions budgétaires	51 288 000,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 265 073,00	I 1 265 073,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		681 073,00	681 073,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	681 073,00	681 073,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		584 000,00	584 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	584 000,00	584 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 265 073,00	0,00	0,00	1 265 073,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 341 585,00	III 8 341 585,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		8 341 585,00	8 341 585,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00
28033	Frais d'insertion	500,00	500,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 100 000,00	1 100 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	60 000,00	60 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15,00	15,00
281311	Bâtiments administratifs	50 000,00	50 000,00
281318	Autres bâtiments publics	8 000,00	8 000,00
281351	Bâtiments publics	500 000,00	500 000,00
28138	Autres constructions	130 000,00	130 000,00
281533	Réseaux câblés	35 000,00	35 000,00
281538	Autres réseaux	65 000,00	65 000,00
281561	Matériel roulant	1 000,00	1 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	1 000,00
2815731	Matériel roulant	2 500 000,00	2 500 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	250 000,00	250 000,00
281578	Autre matériel technique	200 000,00	200 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 270 070,00	3 270 070,00
281828	Autres matériels de transport	70 000,00	70 000,00
281838	Autre matériel informatique	10 000,00	10 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00	15 000,00
28188	Autres immo. corporelles	26 000,00	26 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 341 585,00	0,00	0,00	0,00	8 341 585,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 265 073,00
Ressources propres disponibles	IV 8 341 585,00
Solde	V = IV – II (8) 7 076 512,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		681 073,00
168758	Autres emprunts et dettes assimilées - Autres groupements	681 073,00
Acquisitions d'immobilisations		14 545 000,00
2031	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion - Frais d'études	465 000,00
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	1 070 000,00
21351	Constructions - Bâtiments publics	400 000,00
2152	Installations, matériel et outillage techniques - Installations de voirie	140 000,00
215731	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel roulant	4 020 000,00
21578	Installations, matériel et outillage techniques - Autre matériel technique	592 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	3 839 000,00
21828	Autres matériels de transport	900 000,00
21838	Autre matériel informatique	130 000,00
21848	Autres immobilisations corporelles - Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles - Autres	4 000,00
2313	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	2 750 000,00
2315	Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel et outillage techniques	205 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	10 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		100 000,00
20421	Subventions d'équipement versées - Biens mobiliers, matériel et études	100 000,00
20422	Subventions d'équipement versées - Bâtiments et installations	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		15 326 073,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	584 000,00
13911	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat - Subventions d'investissement rattac	8 000,00
13913	Subv d'invest (rattachées aux actifs amortissables) transférées au compte de résultat - Départements	56 000,00
13918	Subv d'invest (rattachées aux actifs amortissables) transférées au compte de résultat - Autres	120 000,00
13938	Subv d'investissement transférées au compte de résultat - Fds affectés à l'équipement - Autres	400 000,00
041	Opérations patrimoniales	200 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. Techniques	200 000,00
Total des dépenses d'ordre		784 000,00
TOTAL GENERAL		16 110 073,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		426 782,00
10222	Dotations et fonds d'investissement - F.C.T.V.A.	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00
1318	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - Autres	257 982,00
1338	Fonds affectés à l'équipement amortissable - Autres	168 800,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		7 568 488,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	8 341 585,00
28031	Amortissements des immobilisations incorporelles - Frais d'études	50 000,00
28033	Frais d'insertion	500,00
2804141	Amortissements des immobilisations incorporelles - Communes	0,00
280422	Amortissements des immobilisations incorporelles - Bâtiments et installations	1 100 000,00
2805	Amortissements des immobilisations incorporelles - Concessions et droits similaires, brevets, licenc	60 000,00
28121	Amortissements des immobilisations corporelles - Plantations d'arbres et d'arbustes	15,00
281311	Amortissements des immobilisations corporelles - Bâtiments administratifs	50 000,00
281318	Autres bâtiments publics	8 000,00
281351	Amortissements des immobilisations corporelles - Bâtiments publics	500 000,00
28138	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres constructions	130 000,00
281533	Amortissements des immobilisations corporelles - Réseaux câblés	35 000,00
281538	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres réseaux	65 000,00
281561	Matériel roulant	1 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00
2815731	Amortissements des immobilisations corporelles - Matériel et outillage de voirie	2 500 000,00
2815738	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel et outillage de voirie	250 000,00
281578	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel technique	200 000,00
28158	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres instal, matériel et outillage techniques	3 270 070,00
281721	Amortissements des immobilisations corporelles - Plantations d'arbres et arbustes	0,00
281828	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres matériels de transport	70 000,00
281838	Autre matériel informatique	10 000,00
281848	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00
28188	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres	26 000,00
041	Opérations patrimoniales	200 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		8 541 585,00
TOTAL GENERAL		16 110 073,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	20 052 550,00
60611	Achats non stockés de matières et fournitures - Eau et assainissement	47 500,00
60612	Achats non stockés de matières et fournitures - Énergie - Électricité	450 000,00
60623	Achats non stockés de matières et fournitures - Alimentation	1 000,00
60628	Achats non stockés de matières et fournitures - Autres fournitures non stockées	78 000,00
60631	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures d'entretien	45 000,00
60632	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures de petit équipement	230 500,00
60636	Achats non stockés de matières et fournitures - Habillement et Vêtements de travail	150 000,00
6064	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures administratives	9 000,00
60668	Achats non stockés de matières et fournitures - Autres produits pharmaceutiques	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	10 302 700,00
6132	Locations - Locations immobilières	50 000,00
61358	Locations mobilières - Autres	1 686 500,00
61521	Entretien et réparations - Terrains	15 000,00
61558	Entretien et réparations - Autres biens mobiliers	0,00
6156	Entretien et réparations - Maintenance	325 000,00
617	Études et recherches	15 000,00
6184	Divers - Versements à des organismes de formation	128 000,00
6188	Divers - Autres frais divers	940 000,00
6225	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00
6231	Publicité, publications, relations publiques - Annonces et insertions	100 000,00
6234	Publicité, publications, relations publiques - Réceptions	21 000,00
6236	Publicité, publications, relations publiques - Catalogues et imprimés et publications	0,00
6238	Publicité, publications, relations publiques - Divers	441 900,00
6248	Transports de biens et transports collectifs - Divers	300,00
6251	Déplacements et missions - Voyages, déplacements et missions	22 100,00
6255	Déplacements et missions - Frais de déménagement	1 300,00
6261	Frais postaux et frais de télécommunications - Frais d'affranchissement	0,00
6262	Frais postaux et frais de télécommunications - Frais de télécommunications	49 000,00
627	Services bancaires et assimilés.	750,00
6281	Divers - Concours divers (cotisations...)	9 000,00
6283	Divers - Frais de nettoyage des locaux	280 000,00
62871	Divers - A la collectivité de rattachement	4 499 000,00
62878	Divers - A des tiers	2 500,00
63512	Taxes foncières	140 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10 000,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
012	Charges de personnel et frais assimilés	38 406 186,43
6215	Personnel extérieur au service - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	4 463 000,00
6331	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Versement de transport	356 516,36
6332	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérat° (autres orga) - Cotisat° versée au F.N.A.L.	89 119,94
6336	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérat° (autres orga) - Cotisat° CNFPT et CDG de la FPT	178 213,08
64111	Rémunérations du personnel - Rémunération principale	15 119 670,55
64112	Rémunérations du personnel - Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	193 974,78
64118	Rémunérations du personnel - Autres indemnités.	5 745 942,83
64131	Rémunérations du personnel - Rémunérations	2 453 455,92
64132	SFT, indemnité de résidence	29 642,67
64138	Rémunérations du personnel - Primes et autres indemnités	589 940,08
64162	Emplois d'avenir	0,00
64171	Apprentis - Rémunérations	0,00
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 190 102,08
6453	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux caisses de retraite	4 939 358,34
6454	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	120 276,98
6474	Autres charges sociales - Versements aux oeuvres sociales	254 907,71
6475	Autres charges sociales - Médecine du travail, pharmacie	115 000,00
6488	Autres charges de personnel	567 065,11
65	Autres charges de gestion courante	51 449 600,00
6541	Pertes sur créances irrécouvrables - Créances admises en non-valeur	4 000,00
6542	Pertes sur créances irrécouvrables - Créances éteintes	2 600,00
6561	Participations - Organismes de regroupement (syndicats mixtes et ententes)	51 288 000,00
65748	Subventions - Autres personnes de droit privé	115 000,00
65888	Charges diverses de gestion courante - Autres	40 000,00
66	Charges financières	101 277,00
661133	Charges d'intérêts - à la collectivité ou à l'établissement de rattachement	101 277,00
67	Charges spécifiques	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		110 108 027,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	8 341 585,00
6811	Dotat° aux amort, aux dépréciat° et aux provis° - Dotat° aux amort des immo incorp et corp	8 341 585,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 341 585,00
TOTAL GENERAL		118 449 612,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		108 943 000,00
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées	108 943 000,00
Dotations et participations reçues		5 292 612,00
747888	Participations - Autres	5 292 612,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		3 628 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 538 000,00
70323	Redevances et recettes d'utilisation du domaine - Redevance d'occupation du domaine public	3 000,00
70612	Prestations de services - Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	700 000,00
70688	Prestations de services - Autres prestations de services	0,00
70878	Autres produits - par des tiers	160 000,00
7088	Autres produits - Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	2 675 000,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00
755	Dédits et pénalités perçues	5 000,00
75888	Produits divers de gestion courante - Autres	45 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		117 865 612,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	584 000,00
777	Recette et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	584 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		584 000,00
TOTAL GENERAL		118 449 612,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

TOULOUSE METROPOLE

Budget primitif 2024 du jeudi 7 décembre 2023

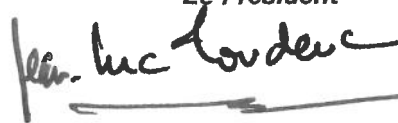
ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :	133
Nombre de membres présents.....	125
Nombre de suffrages exprimés.....	133
VOTES : Pour.....	111
Contre.....	19
Abstentions.....	1

Date de convocation: 1^{er} décembre 2023

Présenté par le **Président**,
A Toulouse, le 7 décembre 2023

Le Président



Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
A Toulouse, le 7 décembre 2023

Les membres du Conseil de la Métropole

[This section contains numerous handwritten signatures and scribbles, including names like 'his', 'H. Bay', 'Hessig', 'N. Chahar', 'Christine', 'B. B.', 'Kempereu', 'P. P.', 'A. A.', 'M.', 'F.', 'G.', 'D.', 'E.', 'H.', 'I.', 'J.', 'K.', 'L.', 'M.', 'N.', 'O.', 'P.', 'Q.', 'R.', 'S.', 'T.', 'U.', 'V.', 'W.', 'X.', 'Y.', 'Z.', 'aa', 'bb', 'cc', 'dd', 'ee', 'ff', 'gg', 'hh', 'ii', 'jj', 'kk', 'll', 'mm', 'nn', 'oo', 'pp', 'qq', 'rr', 'ss', 'tt', 'uu', 'vv', 'ww', 'xx', 'yy', 'zz', 'aa', 'bb', 'cc', 'dd', 'ee', 'ff', 'gg', 'hh', 'ii', 'jj', 'kk', 'll', 'mm', 'nn', 'oo', 'pp', 'qq', 'rr', 'ss', 'tt', 'uu', 'vv', 'ww', 'xx', 'yy', 'zz']

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le14. DEC. 2023
et de la publication le14. DEC. 2023
A TOULOUSE, le14 DEC. 2023

Accusé de réception en préfecture
031-243100518-20231207-BP2024DECHETS-BF
Date de télétransmission : 14/12/2023
Date de réception préfecture : 14/12/2023

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

BP 2024 du Budget Collecte et Valorisation des Dechets de Toulouse Metropole-DEL-23-0977

Date de transmission de l'acte : 14/12/2023

Date de réception de l'accusé de

réception :

Numéro de l'acte : BP2024DECHETS ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 031-243100518-20231207-BP2024DECHETS-BF

Date de décision : 07/12/2023

Acte transmis par : Rachel GUENECHAULT

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires